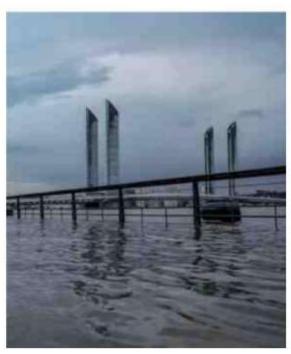
Après l'eau, l'assainissement va passer en régie

Xavier Sota



La question de l'assainissement s'est rappelée au bon souvenir des habitants à la faveur des récentes inondations ARCHIVES GUILLAUME BONNAUD / SO

Au 1er janvier 2026, les services de l'assainissement de Bordeaux Métropole vont passer sous le pavillon de la régie publique de l'eau

Le dernier étage de la fusée sera assemblé au 1^{er} janvier 2026. Après le passage en régie des services de l'eau en 2023, le conseil de Bordeaux Métropole a voté hier pour que les services de l'assainissement rejoignent cette même régie au 1^{er} janvier 2026. « Je n'ai pas honte de parler de question idéologique », affirme Christine Bost, présidente de Bordeaux Métropole.

La prévention des inondations

Le sujet, qui est revenu sous les feux de l'actualité à la faveur des fortes précipitations et inondations qui ont touché la Métropole et le bassin d'Arcachon ces dernières semaines, redessine en effet une ligne de séparation entre la majorité socialiste-écologiste et la minorité de la droite et du centre.

«Nous faisons face à de nouveaux enjeux liés au réchauffement climatique. Nous souhaitons une gestion publique durable pour une politique cohérente du cycle de l'eau », défend Sylvie Cassou-Schotte, présidente de la Régie de l'eau. Jusqu'ici, l'assainissement était piloté par la Sabom (filiale de Veolia) qui compte 239 salariés.

Baisse de la facture?

Christophe Duprat, pour le groupe d'opposition, Métropole Commune (s), dit préférer « un système mixte qui aille chercher les entreprises privées quand cela est nécessaire ».

Thomas Cazenave (Renaissance) rappelle que l'un des objectifs de la Régie était de faire baisser la facture d'eau : « Or, cela n'est pas arrivé. » Il déplore que cette question du prix ne soit pas examinée par les 104 élus en assemblée, mais par le conseil d'administration de la Régie. « Nous désignons des élus métropolitains qui y siégeront, il n'y a pas de recul démocratique, la discussion existe », plaide Stéphane Delpeyrat (majorité) en charge de l'économie.

Le passage en régie de l'assainissement a été approuvé par la majorité.

Christine Bost a conclu les deux heures et demie de débat : « Ce qui doit nous unir, c'est une ambition de considérer ce bien public dans sa gestion de manière la plus transparente possible. Au bout de la chaîne, ce sont nos concitoyens et nos habitants qui doivent en tirer le meilleur bénéfice. »

« Ce sont nos concitoyens et nos habitants qui doivent en tirer le meilleur bénéfice »